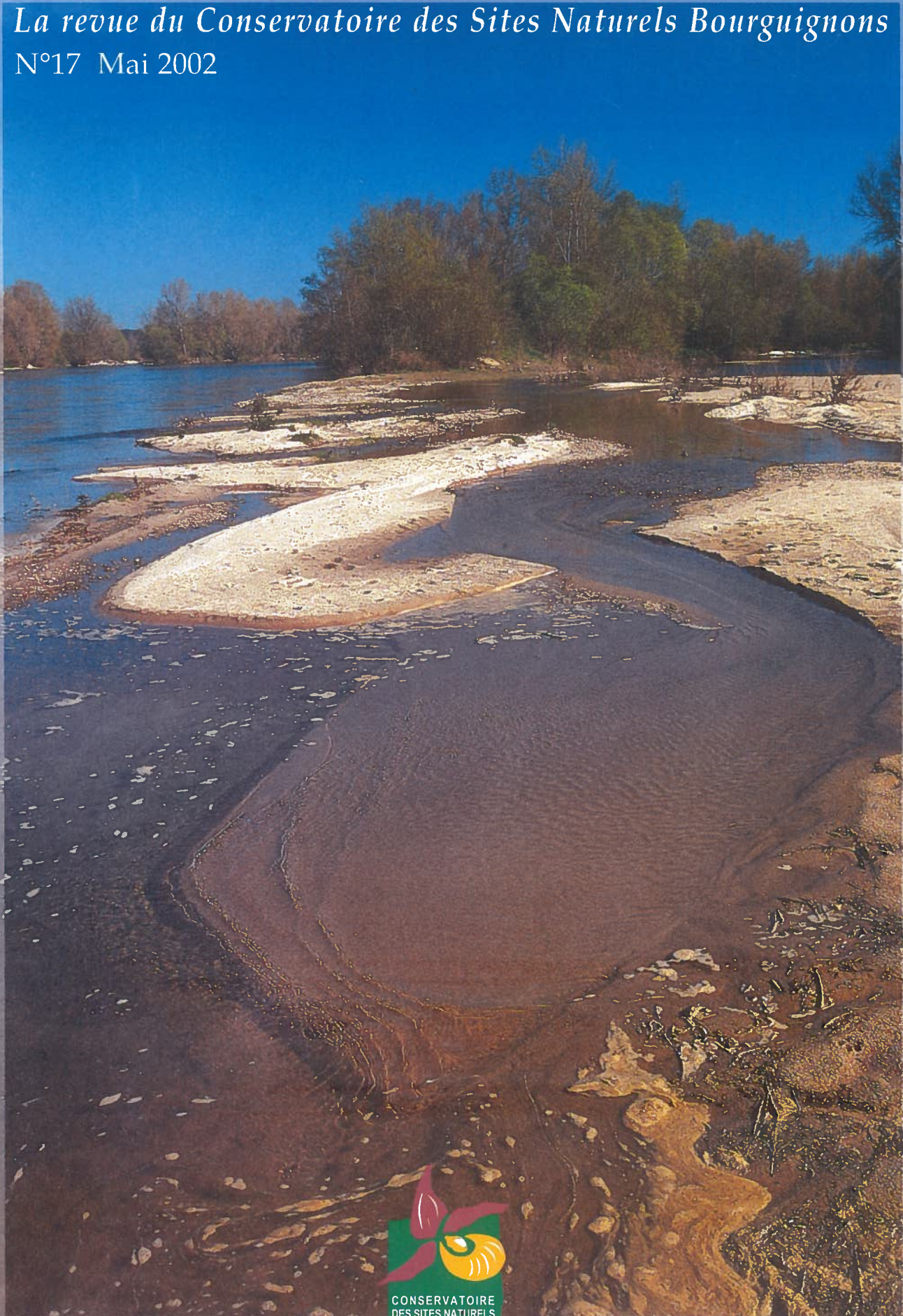


LE SABOT DE VÉNUMS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°17 Mai 2002



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

Rencontre avec Claude Levi-Strauss

Le célèbre anthropologue nous fait partager son attachement à la nature.



Un nouveau programme Loire

Suite à la réussite du premier programme Loire, l'action a été reconduite dans une deuxième phase.



De la gestion à l'interprétation

A quoi sert un plan d'interprétation? Explication illustrée sur la Réserve Naturelle du Val de Loire.



Expérimentation à Vergisson

Comment endiguer au mieux la prolifération du buis sur les pelouses calcaires?



Leçon de choses : les familles

Dans ce numéro jouez au jeu des 7 familles avec les plantes.



La Loire est en vedette dans ce Sabot du mois de mai avec un aperçu des actions du Conservatoire dans le nouveau Programme Loire grandeur nature. L'équipe de la Réserve Naturelle du Val de Loire nous présente le Plan d'Interprétation de la Réserve actuellement en cours de rédaction.

Claude Levi-Strauss, célèbre anthropologue et partenaire du Conservatoire depuis de nombreuses années, témoigne de son attachement à la nature.

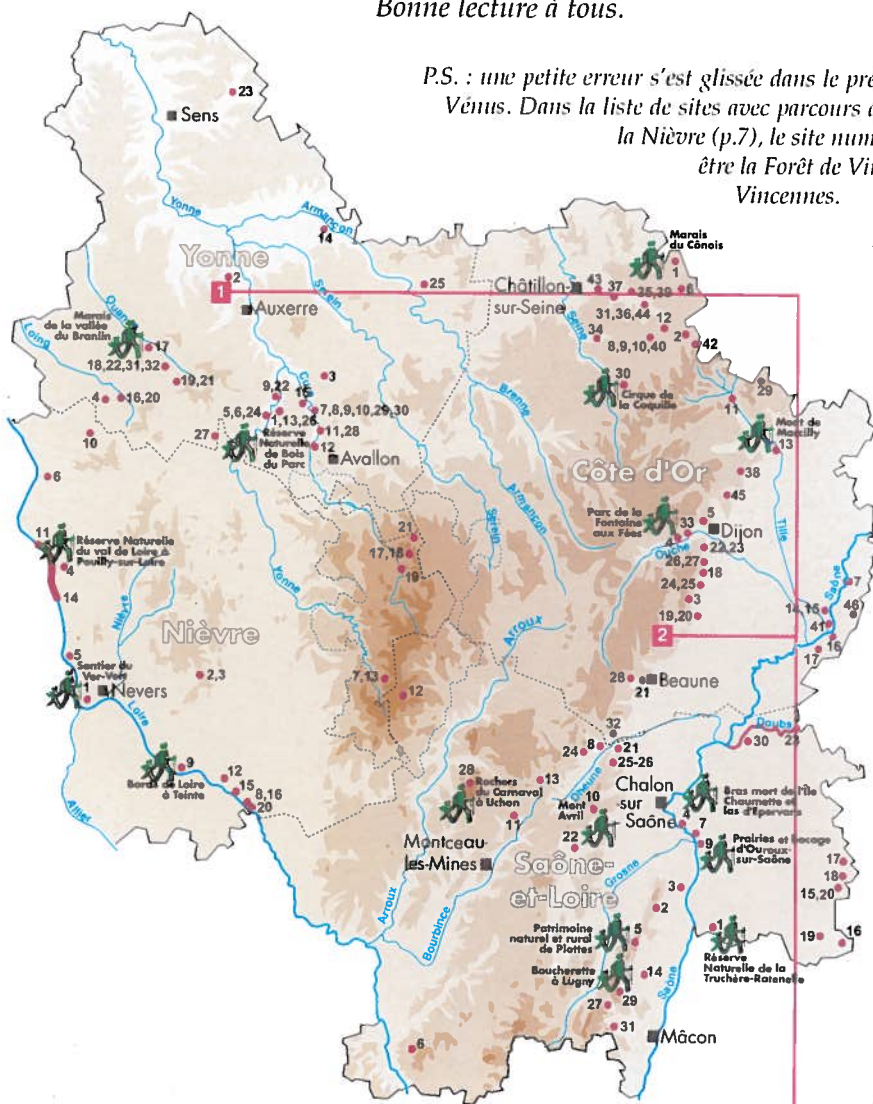
Nous vous présenterons aussi une action du Conservatoire pour la sauvegarde des pelouses calcaires : la lutte contre l'envahissement par le buis.

Vous retrouverez, bien sûr, la rubrique leçon de choses consacrée cette fois aux familles de plantes.

Bonne lecture à tous.

P.S. : une petite erreur s'est glissée dans le précédent Sabot de Vénus. Dans la liste de sites avec parcours de découverte de la Nièvre (p.7), le site numéro 32 se trouve être la Forêt de Vincennes et non de Vincennes.

La Rédaction



- Sites gérés ●
- Sentiers aménagés 🚶
- Basse-vallée du Doubs 🌊
- Nouveaux sites ■

4393 hectares
136 sites

Les nouveaux sites

Le Conservatoire a acquis le site du Bois de la Biche à Appoigny **1** (1,25 ha) dans l'Yonne. Il a également signé une convention de gestion sur les pelouses calcaires de la commune de Nuits-Saint-Georges en Côte-d'Or **2** : cette convention concerne une très grande pelouse d'une surface de 92 ha.



Le Conservatoire porte-parole de l'environnement au Salon de l'Agriculture à Paris.

COMME chaque année, à la fin du mois de février, la campagne est «intra-muros» à Paris. En effet, la Semaine Internationale Agricole est l'occasion très attendue et appréciée par la population parisienne pour côtoyer et rêver en voyageant au travers de toutes les régions de notre belle France. Cette année, l'importance de cette manifestation était encore plus forte pour nous, car la région mise à l'honneur était la Bourgogne. C'est la raison pour laquelle le Conservatoire a été présent pendant toute la durée du Salon sur le stand Bourgogne dans le pôle Forêt, Nature et Environnement.

Cela n'est plus à démontrer, les richesses historiques, touristiques, gastronomiques, cheptels animaliers, vignobles... sont inépuisables. A cette longue énumération, il ne faut pas oublier l'environnement et la protection de la nature, la raison d'être de notre association. Sans vouloir être prétentieux, c'est avec une certaine satisfaction que je peux porter à la connaissance du grand public que le Conservatoire est l'association la plus importante et la plus efficace en ce qui concerne la sauvegarde de la nature en Bourgogne.

L'occasion qui nous fut donnée par le Conseil régional de participer à cette manifestation d'envergure nationale fut pour nous très positive et encourageante. En effet, de très nombreux contacts furent pris avec toutes les générations présentes au Salon agricole.

Cela nous a permis également de constater que de nombreux jeunes souhaitaient «embrasser» les métiers se rapportant au monde de l'environnement et de la protection de la nature. Plusieurs adhérents et adhérentes sont venus se joindre à nous pour transmettre «la bonne parole» et communiquer avec les visiteurs du Salon afin de mieux faire connaître le Conservatoire. L'implication et la motivation faisaient plaisir à voir. Un grand merci à vous les ambassadeurs et ambassadrices de l'Île de France qui portez dans votre cœur les couleurs de notre belle région de Bourgogne. C'est pour cela que je me dois d'être le porte-parole du Conseil d'administration et des adhérents, auprès des services du Conseil régional, et plus particulièrement de son Président, M. Jean-Pierre SOISSON, pour leur adresser tous nos plus vifs remerciements pour nous avoir permis d'être un partenaire reconnu officiellement pour promouvoir les couleurs de la Bourgogne.

Le samedi 2 mars a été également un moment important pour le Conservatoire. En effet, nous avons tenu une conférence de presse en présence de quatorze journalistes spécialisés sur la protection de la nature. Le trio de Pierre MAILLARD, François HEIDMANN, Cécile TRUILLOT a fait face aux nombreuses questions pertinentes de la part des journalistes. Nous sommes dans l'attente de leurs réactions que nous espérons positives.

Lorsque vous serez en possession du présent Sabot de Vénus, nous serons proche d'une date importante pour le Conservatoire, à savoir le 22 juin 2002. En effet, cette année l'Assemblée Générale se déroulera à Avallon (Salle des Maréchaux, en mairie) dans le département de l'Yonne. Comme prévu et voté à l'Assemblée Générale de l'année dernière, le vote pour l'élection des administrateurs (Tiers renouvelable) se fera par correspondance pour les adhérents qui ne pourront pas être présents à Avallon. Cette procédure permettra, nous l'espérons, à un plus grand nombre d'adhérents de participer au vote du Conseil d'administration.

Vous trouverez, joint au présent envoi, les instructions nécessaires pour un bon déroulement de cette élection. Nous vous demandons de bien vouloir remplir pleinement votre rôle d'adhérent en participant à cette élection. Par avance nous vous en remercions.

Dans quelques semaines, le mandat que vous m'avez confié touchera à son terme.

Je profite donc de cet édit pour remercier très chaleureusement tous ceux et toutes celles qui m'ont apporté leur aide : administrateurs, salariés, adhérents pour que le Conservatoire garde sa trajectoire objective pour la sauvegarde de la nature bourguignonne.

N'oubliez pas, venez nombreux à l'assemblée générale à Avallon le samedi 22 juin prochain. Après la séance plénière du matin, nous nous retrouverons autour d'une bonne table pour apprécier la gastronomie avallonnaise dans une ambiance conviviale.

A bientôt...

Pierre MAILLARD
Président du Conservatoire

Ph. CSNB - F. Heidmann

Le troupeau du Conservatoire sur les pelouses de Nuits-St-Georges. Le Conservatoire a récemment signé une convention de gestion des pelouses calcaïres avec cette commune.



Ph. F. Heidmann - CSNB

M. Lévi-Strauss dans son laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France.

IL a bien voulu nous accorder une interview pleine de chaleur et d'humanité, où l'on comprend que l'amour de l'Homme et la protection de la Nature sont indissociables.

CSNB : Monsieur Lévi-Strauss, comment avez-vous pris connaissance du Conservatoire et quelles sont vos relations avec lui ?

CLS : Je ne sais plus trop comment j'ai pris connaissance du Conservatoire, je crois que c'est un article de presse quelque part qui m'a appris son existence et comme il se trouve que ma femme et moi avons, dans le Châtillonnais, une propriété qui inclut un marais d'une dizaine d'hectares, nous avons pensé qu'il était bon d'assurer sa protection parce que c'est un petit morceau - très très petit mais enfin un morceau - d'une nature sauvage, dont nous pouvions assurer la protection, en accord avec le Conservatoire, en demandant sa classification comme biotope avec un arrêté de protection et en vous confiant la gestion.

CSNB : Les marais tufeux du Châtillonnais sont effectivement des milieux remarquables.

CLS : Il y en a d'autres, plus importants, que vous gérez aussi.

Entretien avec

Claude LEVI-STRAUSS, anthropologue de renommée mondiale, académicien, fondateur de la revue «L'Homme» et du laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France (C.N.R.S.), est partenaire du Conservatoire depuis 1989.

CSNB : On connaît en vous l'académicien, fêru des sociétés «primitives» et spécialiste mondial de la mythologie. Quel est le lien avec le protecteur de la nature ?

CLS : Mon métier d'ethnologue m'a fait vivre pendant des mois et même des années dans des pays lointains où j'ai eu la chance de connaître encore une nature complètement intouchée par l'homme, ou à peine. Et là où elle l'était, c'était du fait de sociétés qu'on a bien tort d'appeler primitives parce qu'elles ne le sont certes pas, mais qui entretiennent avec le milieu naturel des rapports qui sont du tout au tout différents de ceux que nous entretenons, du fait de notre passé et de nos traditions religieuses et philosophiques. En fait, nous considérons que l'homme est un maître et possesseur de la nature - nous voyons les conséquences ! - tandis que ces sociétés considèrent qu'elles doivent entretenir avec la nature des rapports d'égalité, de collaboration et même un certain sens d'intimité. Et cela m'a très profondément marqué. Si bien que, dans la faible mesure de mes moyens, sur le tout petit morceau de nature que je me trouve posséder, je m'efforce d'entretenir des rapports du même type. En fait, un cours d'eau traverse notre propriété, mais nous nous interdisons d'y pêcher et, bien entendu, nous ne chassons pas, bien que, au cours de ma vie d'ethnologue dans le passé, j'ai beaucoup chassé. Mais c'était pour me nourrir.

CSNB : On a fait de vous, de manière peut-être un peu lapi-

naire, l'héritier de Jean-Jacques Rousseau.

CLS : Ce serait un héritage très lourd !

CSNB : Je pense que l'on fait ainsi référence au mythe de l'homme sauvage et au partage universel de la raison.

CLS : Pas tellement, parce que quand on impute à Rousseau des théories sur l'homme à l'état de nature, je crois qu'on se méprend sur sa pensée et que l'idée fondamentale de Rousseau c'est que l'humanité a connu deux révolutions : la première, qui l'a tiré précisément de l'état de nature et qui correspond, un peu, à ce que nous appelons aujourd'hui l'époque néolithique, c'est-à-dire déjà certains arts de la civilisation, la poterie, le tissage, l'horticulture et qui, pour Rousseau, correspondaient précisément à cet état où l'homme vivait en équilibre avec le milieu naturel. Et puis, alors, est survenue une deuxième révolution, qui correspond, disons, en gros à une première expansion démographique, la propriété privée, la domination politique. Et c'est elle qui, pour lui, a véritablement perdu l'Homme.

CSNB : Vous avez précocement manifesté une préoccupation pour les équilibres entre l'Homme, la Nature et l'Univers. Etes-vous un écologiste avant l'heure ?

CLS : Je ne sais pas, mais il y a en tout cas une expérience qui est coextensive à ma vie et qui marque chacune de mes

Claude Levi-Strauss

réflexions et chacun de mes instants. Comme le sort a voulu que je vive très vieux, mon existence a pratiquement couvert tout le 20ème siècle. A ma naissance, il y avait sur la terre un milliard et demi d'hommes ; quand je suis entré dans la vie active professionnelle, autour de 1930, il y en avait 2 milliards ; il y en a 6 milliards aujourd'hui. Et bien, là, j'ai le sentiment que j'ai peut-être assisté à la plus terrible catastrophe qu'ait jamais connue notre espèce.

CSNB : La protection de la nature vous tient donc à cœur. C'est une idée qui peut relever à la fois de l'affectif, de la «pensée sauvage» telle que vous l'avez définie, et de la pensée scientifique. A ce titre, les scientifiques de l'écologie souffrent parfois d'être considérés comme de doux rêveurs. Quel est votre avis sur la question ?

CLS : Je ne sais pas si le combat qu'ils livrent a encore une chance, mais, en tout cas, c'est le seul espoir qu'il nous reste de retrouver un certain degré d'équilibre entre l'homme et les autres espèces, qui après tout, ont un droit comparable à vivre sur cette terre.

CSNB : La sauvegarde des espèces et des milieux relève donc d'une nécessité scientifique.

CLS : Naturellement. Pour toutes sortes de raisons scientifiques et d'ordre pratique à savoir que ces espèces ont des propriétés que nous ne connaissons pas, que nous découvrons d'ailleurs chaque jour, qui peuvent être essentielles à la survie de notre propre espèce. Mais il y a quelque chose de plus profond derrière ça, qui est que la clef du développement et du maintien de l'humanité, ça a toujours été l'existence d'une diversité, une diversité intérieure, une multitu-

de de cultures différentes, dont chacune détient des propriétés irremplaçables et qui, elles-mêmes, ne peuvent se maintenir diverses que si les milieux dans lesquels elles vivent sont également divers. Et donc, de ce point de vue, la diversité des espèces, la diversité des milieux géographiques et la diversité des cultures humaines, tout ça est un grand ensemble solidaire.

CSNB : J'en suis convaincu personnellement. Comme vous le disiez en début d'entretien, la place de la Nature dans nos sociétés a beaucoup évolué passant du statut de mère nourricière à celui de petit enfant que l'on protège. Pouvez-vous nous en dire plus ?

CLS : Je ne dirais pas exactement cela des cultures que j'ai étudiées. L'homme s'y considère comme une partie intégrante de la Nature et noue avec elle des relations qui sont un peu du même ordre que les relations qui existent à l'intérieur de sa propre société. Le rapport avec le gibier n'est pas un rapport à la viande, si je puis dire ; le gibier est traité un peu à la façon des alliés par mariage. Vis-à-vis du monde végétal, on ne peut pas couper une plante, s'en emparer, sans avoir pris un certain nombre de précautions et sans lui avoir témoigné des égards. Si bien que, dans la conception de ces gens, la Nature, et l'Homme qui en fait partie, représente un certain capital de vie, et tout prélévement sur ce capital de vie doit être payé par une diminution d'un autre. Et quand le chasseur abat un gibier, il diminue ce capital de vie mais lui-même devra contribuer à le rétablir et à le reconstituer.

CSNB : C'est une notion d'écologie tout à fait d'actualité. Vous connaissez la démarche contractuelle des Conservatoires, puisque vous êtes personnelle-

ment partenaire de notre association. Cette démarche est basée sur les échanges, dont le rôle fondamental au sein des structures sociales a été mis en évidence par vos soins. Cette démarche vous semble-t-elle une solution d'avenir ?

CLS : Oui, elle est utile, parce que, probablement, il y a quantité de choses qu'autrement vous n'arriveriez pas à faire. Le recensement, la protection des lambeaux de nature sauvage qui subsistent relèvent de la nécessité absolue.

Ça me paraît être un travail indispensable, d'autant que j'ai toujours pensé que même de très petites parcelles peuvent être maintenues telles quelles, sans empiètement. Naturellement, il ne s'agit pas de considérer que ce sont des endroits vierges ; ce sont les produits de siècles et de siècles, de millénaires d'activité humaine, mais, néanmoins, des endroits où quelques espèces d'insectes, ou autres, pourront se maintenir. Ça, c'est un travail pieux !

Interview réalisée par François HEIDMANN le 1er mars 2002

M. Levi-Strauss est propriétaire du marais de Lignerolles dont le Conservatoire est gestionnaire.



Ph. G. Nauche - CSNB

Biographie résumée

Anthropologue français né à Bruxelles en 1908, agrégé de philosophie (1931), docteur ès lettres de l'université de Paris (1948), membre de l'Académie française (1973).

Titulaire d'une chaire de sociologie à l'université de Sao Paulo (1935-1938), il organise et dirige plusieurs missions ethnographiques dans le Mato Grosso et en Amazonie. Il publie le récit de ses expéditions, *Tristes tropiques*, en 1955.

Il rentre en France à la veille de la guerre puis part enseigner aux États-Unis.

Il est nommé conseiller culturel auprès de l'Ambassade de France à Washington (1945-1947). Il est nommé en 1949 sous-directeur du Musée de l'Homme et, en 1950, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). Il est élu au Collège de France en 1959. En 1960, il fonde le Laboratoire d'anthropologie sociale et lance la revue *L'homme* en 1961.

Son œuvre d'investigation anthropologique est considérable et comprend plus d'une vingtaine d'ouvrages.

Un nouveau

Qualifié de dernier fleuve sauvage d'Europe, la Loire est un véritable joyau, refuge de nombreuses espèces protégées

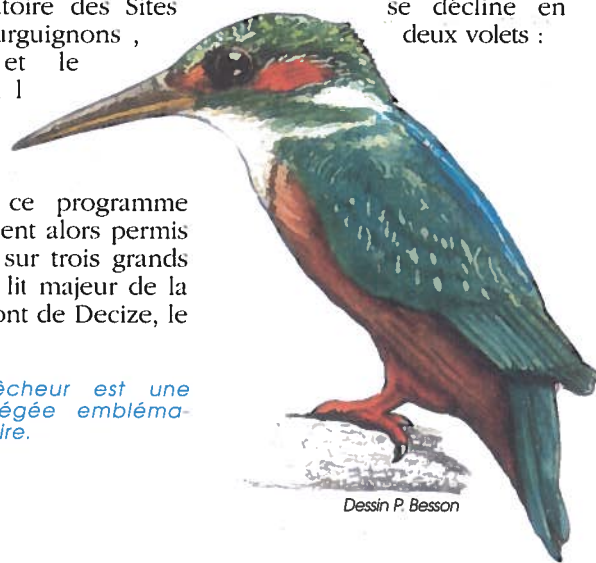
LANCÉ en 1993 par Espaces Naturels de France et le WWF, le programme européen Life Loire a permis de protéger plus de 1552 hectares avec deux objectifs principaux :

- protéger et entretenir les milieux naturels de grande valeur dans le lit inondable de la Loire : prairies sèches sur le sable, forêts alluviales...
- garantir un espace de liberté pour la Loire.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, le WWF et le Conseil Général de la Nièvre avaient participé à ce programme qui leur avaient alors permis de travailler sur trois grands secteurs : le lit majeur de la Loire en amont de Decize, le

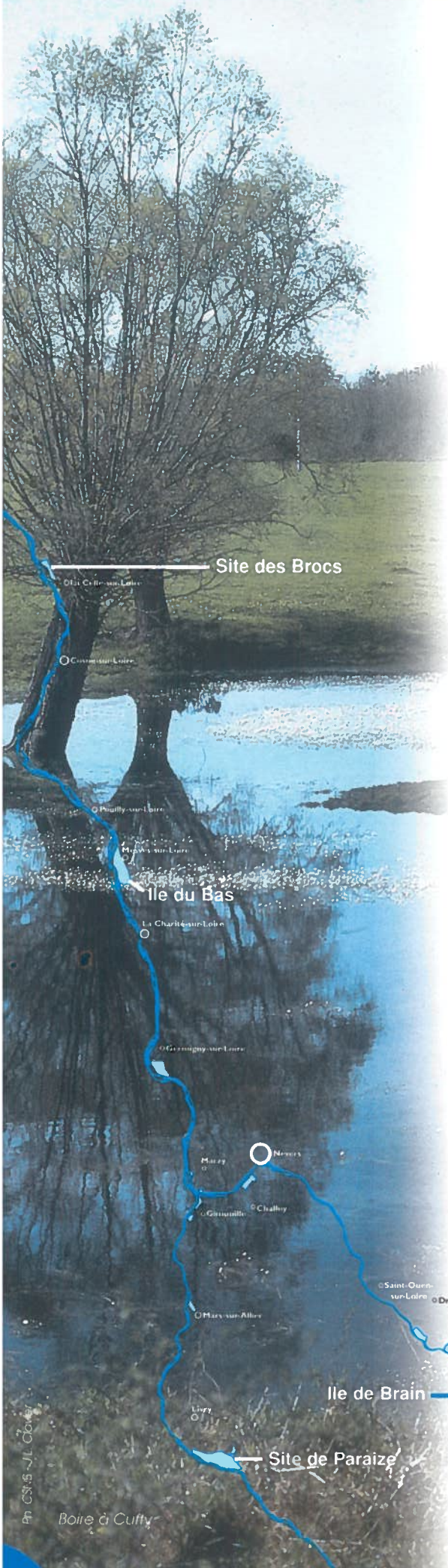
Bec d'Allier à la confluence de la Loire et de l'Allier et la Loire des îles entre La Charité et Sancerre.

C'est dans ce contexte, et pour répondre aux objectifs de préservation des milieux naturels, qu'Espaces Naturels de France a mis en place le Programme Loire Nature II. Le programme présenté et coordonné par Espaces Naturels de France se décline en deux volets :



Dessin P. Besson

Le Martin-pêcheur est une espèce protégée emblématique de la Loire.



Site des Brocs

Ile du Bas

Site de Paraize

Ile de Maison Rouge

Ile de la Crevée

Ile de Brain

Ile de Tinjat

Domaine de l'île

Zone d'Iguerande



Paray-le-Monial

St-Christophe-en-Brionnais

Marcigny

Semur-en-Brionnais

St-Martin-du-Lac

Iguerande

An CSNS - J.L. Couvry

Boire à Cully

programme Loire

1 - 50 sites répartis sur les 8 Régions du bassin de la Loire qui concernent environ 4000 ha avec 14 opérateurs locaux.

2 - Des mesures transversales à l'échelle de l'ensemble du bassin pour permettre des économies d'échelle et une harmonisation du programme. Elles concerneront :

- La coordination générale (Espaces Naturels de France)
 - La cohérence scientifique du programme (ENF et la Ligue de Protection des Oiseaux)
 - La communication (WWF-France)
 - La pédagogie (Etablissement Public de la Loire et Ligue de Protection des Oiseaux)
 - Le développement du tourisme nature (EPL et LPO)
- L'objectif général de ce programme est de préserver la diversité des milieux les plus remarquables de la Loire et de ses affluents notamment en conservant un espace de mobilité latérale de son lit. Ces actions permettront d'améliorer notre connaissance sur les sites naturels remarquables des vallées de la Loire et de l'Allier, du

fonctionnement de leurs systèmes et de leur dynamisme. Le programme vise aussi à définir des référentiels de restauration et de gestion des milieux naturels remarquables comme les forêts alluviales ou les milieux herbacés.

La communication sera, elle aussi, très importante avec l'organisation d'un colloque international, de plusieurs publications et l'aménagement de sentiers de découverte pour l'accueil du public.

Le programme Life Loire Grandeur Nature en Bourgogne

Quelques actions ont débuté dès 2001, le Conservatoire a ainsi pu, dans la continuité des expérimentations du Loire I, procéder à l'arrachage d'acacias exotiques sur l'île de Brain.

Pour l'année 2002, le programme devrait permettre au Conservatoire de :

- conforter sa maîtrise foncière acquise grâce au programme Loire I.

Par exemple, sur le secteur de Laménay-sur-Loire, les acquisitions en cours permettent de préserver à terme un ensemble cohérent d'environ 350 ha, deux méandres entiers du fleuve et de nombreux captages d'eau potable.

- de développer de nouveaux projets de maîtrise foncière sur la Loire, en amont d'Iguerande, en Saône-et-Loire, ou encore sur le Val d'Allier, sur les communes de Livry et de Chantenay-Saint Imbert.

- de mettre en place une convention de gestion originale sur la commune de la Celle-sur-Loire en partenariat avec le Conseil Général de la Nièvre.

- de poursuivre les travaux d'entretien et de gestion sur les îles de Brain, Maison rouge, Tinjat, la Crevée, sur le domaine de Surgy ainsi que sur les nouveaux secteurs d'intervention.

- de sensibiliser le public grâce notamment à l'aménagement d'un sentier de découverte en amont de Decize. ■

Loire Nature en bref

- Huit régions concernées
- Quatorze opérateurs locaux dont le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
- Objectif : 4500 ha maîtrisés
- Un budget prévisionnel : 15,8 M€
- Loire Nature en Bourgogne Budget prévisionnel : 2,5 M€



Ph. CSNB - Louis Audry

Les très belles pelouses du site des Brocs, à la Celle-sur-Loire, où le Conservatoire mettra prochainement en place une convention de gestion en partenariat avec la commune et le Conseil Général de la Nièvre.



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE

De la gestion



Ph. RMV/ N. Pointecouteau

Expliquer des aspects réglementaires plus ou moins bien perçus par le public comme l'interdiction d'accès aux sites de nidification des sternes, est indispensable.

En ce début de printemps, le Plan d'interprétation de la Réserve Naturelle du Val de Loire est en cours de rédaction.

QU'EST ce que l'interprétation d'un site?

L'interprétation permet de transmettre l'identité d'un site par divers moyens : du panneau de signalisation au diaporama, en passant par des animations, des publications jusqu'à la tenue du personnel...

Et le Plan d'Interprétation?

C'est un document qui définit, après avoir fait un état des lieux, les objectifs de l'interprétation, et les opérations correspondantes pour les années à venir.

Il est en relation et en cohérence avec le Plan de gestion biologique 2001-2005 de la Réserve Naturelle.

L'interprétation est au service de la protection, de la gestion et de la valorisation des milieux naturels.

Ainsi, sur la Réserve Naturelle du Val de Loire, après avoir étudié les potentiels d'interprétation (identité de la réserve naturelle, thématiques, publics, organisation actuelle de l'accueil, partenaires et projets), et les contraintes (attrait du public, accessibilité et sensibilité des sites à la fréquentation humaine), les objectifs d'interprétation ont été identifiés :

- Informer les usagers et riverains pour intégrer la Réserve Naturelle dans la vie du territoire.
- Sensibiliser le public à la conservation des milieux naturels et participer à l'éducation à l'environnement.
- Connaître et gérer la fréquentation.

De nombreuses opérations d'interprétation découlent de ces objectifs. Elles sont menées étroitement avec les partenaires locaux : communes, associations, opérateurs touristiques....



Ph. RMV/ N. Pointecouteau

Ocasionnellement, lors d'une vague de froid, comme en décembre 2001, la Loire gèle partiellement. Les morceaux de glace qui elle charrie, rajeunissent efficacement la végétation des grèves et des berges.

à l'interprétation...



Ph. RWV - N. Pointecouteau

Mieux connaître les attentes du public et gérer la fréquentation.

Des actions de communication

Un contact étroit avec la presse locale, la parution régulière d'articles dans les bulletins communaux d'informations, la réalisation de documents de vulgarisation et d'une lettre de liaison de la Réserve Naturelle et permettent d'affirmer sa présence, ses rôles et ses intérêts.

Des actions d'animations

Chaque année, l'organisation de visites guidées, points d'observation des oiseaux, soirées projection, et la participation à des manifestations locales (concours de pêche, foire aux vins) permettent à la fois de faire découvrir l'exceptionnel patrimoine naturel de la Réserve Naturelle, d'ex-

pliquer ses objectifs en s'appuyant sur les actions concrètes de suivis scientifiques, travaux d'entretien et réhabilitation des milieux naturels.

Les actions de formation sont aussi prioritaires. D'une part, auprès des différentes catégories d'usagers, d'opérateurs touristiques et d'intervenants locaux afin d'intégrer les enjeux de la conservation dans leurs activités mais également dans le but d'exporter son savoir-faire auprès de publics spécifiques en formation.

Des outils pédagogiques

La création d'outils pédagogiques, mis à disposition des partenaires ou directement du public, démultiplie l'information et la sensibilisation. Malle pédagogique et jeux vidéos, sont en projet pour

faciliter l'approche de certains thèmes complexes comme la dynamique fluviale.

Des équipements

L'aménagement de sentiers de découverte est nécessaire pour répondre à une demande croissante et pour gérer la fréquentation vers les sites les moins sensibles. Il s'agira d'améliorer les sentiers pédagogiques existants, de baliser des promenades «en balcon» sur la Loire, de valoriser des points de vue accessibles en voiture (tables de lecture, bancs, parkings).

Toutes ces opérations d'interprétation vont de paire avec une meilleure connaissance des publics, de la fréquentation humaine et de ses impacts sur le patrimoine de la Réserve Naturelle. Ce suivi garantira la compatibilité entre la protection de la nature et le développement d'activités humaines. ■

Catherine NEYER

Chargée de la communication et de l'animation sur la Réserve Naturelle (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, gestionnaire associé chargé de la communication)

Ce plan d'interprétation s'appuie sur des travaux de diagnostic et d'orientation de l'interprétation sur la Réserve Naturelle du Val de Loire réalisés par Emmanuel COUDEL entre 1999 et 2000 assisté par l'équipe de la Réserve Naturelle.

Réserve Naturelle du Val de Loire - 12, avenue Laubespain - 58150 Pouilly sur Loire - Tél : 03 86 39 05 10 - E-mail : valdeloire@espaces-naturels.fr

Le pavillon du milieu de Loire

L'accueil du public dans une structure comme le Pavillon du Milieu de Loire (centre d'interprétation de la Loire et du vignoble) à Pouilly-sur-Loire présente plusieurs intérêts pour la Réserve Naturelle du Val de Loire :

- présenter au public, dans un espace muséographique ce qui est essentiel mais peu perceptible sur le terrain
- renvoyer le public vers les sites aménagés et différentes possibilités d'animations extérieures.

Contact : 03 86 39 54 54



Pavillon du Milieu de Loire - Scénographie - Xavier de Richemont - Ph. Pavillon

Expérimentation

L'une des préoccupations du Conservatoire, et ce depuis sa création, est la sauvegarde d'un patrimoine particulier : la pelouse calcaire. Cette dénomination très généraliste cache en fait une diversité de formations végétales et de richesses floristiques et faunistiques.

La principale menace qui pèse sur ces raretés est, depuis l'après-guerre, la déprise agricole du pastoralisme en Bourgogne. Elle a systématiquement conduit à un embuisonnement de ces espaces. Jusqu'à présent, l'action du

Conservatoire s'est concentrée sur les pelouses de la Côte-d'Or. Les colonisations contre lesquelles nous avons lutté ont été, fréquemment, celle du prunellier ou de l'épine noire, occasionnellement, celle du cornouiller ; en résumé, les fruticées menacent les grands espaces de pelouses mésophiles.

L'envahissement des pelouses xérophiles par le buis, très impressionnant dans le sud de la Saône-et-Loire, et en particulier sur les pelouses du Mâconnais, a toujours été jugé inquiétant sans que l'on puisse pour autant y apporter une solution technique satisfaisante.

En effet, le buis est un cas particulier. Il montre une capacité de rejet après coupe sans commune mesure. De plus, du fait de sa relative toxicité, l'impact d'un pâturage de contrôle reste à prouver.

Il s'agit, qui plus est, d'un bois très dur. Les appareils classiques de type gyrobroyeur, par exemple, ne donnent pas de

résultats probants. Les chicots laissés en place rejettent facilement, blessent le bétail et sont capables de percer un pneu de tracteur.

Pour répondre à ces interrogations, le Conservatoire a mis en place une expérimentation sur la Roche de Vergisson en partenariat avec la Commune de Vergisson et la Communauté de Communes du Mâconnais.

Financée en partie et, dans un premier temps, par le programme Life «Forêt et Habitats associés de la Bourgogne calcaire», une première opération s'est déroulée fin janvier. Sur une surface de 3600 m², soit 9 bandes de 400 m², les buis ont été soit arrachés, à la pelle mécanique ou à l'aide d'un cheval, soit coupés à la main, ...

L'équipe du Conservatoire, a pu à cette occasion travailler de concert avec deux équipes de jeunes gens en réinsertion, dont la bonne volonté et les bras courageux ont été largement appréciés.



Ph. J.L. Renc - CSNB

Il s'agit, qui plus est, d'un bois très dur. Les appareils classiques de type gyrobroyeur, par exemple, ne donnent pas de



Ph. CSNB - J.L. Renc

Le broyeur à marteaux semble être une solution efficace pour l'élimination du buis.

à Vergisson

Un premier bilan

A l'issue de cette première étape, un premier bilan a été élaboré de manière à juger du coût des différents itinéraires techniques mis en place, du traumatisme visuel qu'ils engendraient. A priori, le passage d'un broyeur lourd semble être la meilleure solution d'un point de vue strictement technique et financier. Un problème reste toutefois à solutionner, à savoir, le dépôt de litière consécutif à cette intervention, susceptible d'étouffer la végétation herbacée et d'enrichir le sol.

Un second bilan, scientifique cette fois ci, viendra, dans l'été, étayer ou infirmer ce premier avis. Les premières visites sur le site permettent de constater un démarrage intéressant d'une végétation herbacée à base de Séslerie, espèce caractéristique de ces pelouses.

Il s'en suivra également, l'expérimentation de différents types de pâturage : des ânes et des chèvres seront mis à l'essai.

Nous souhaitons à l'issue de cette expérimentation être à même de juger de notre capacité à bloquer la dynamique de colonisation de ces buxaies, et à restaurer des pelouses typiques en lieu et place de celle ci.

En conclusion

Il est pour l'instant de rigueur d'espérer trouver la solution pour préserver ces pelouses mâconnaises de l'extinction. Nous souhaitons aussi que cette première collaboration, fructueuse et efficace, avec la Communauté de Communes, ne soit que le premier pas d'une marche de défense de notre biodiversité bourguignonne.

L'OGS (Opération Grand Site) dont la Communauté s'est vue confier la mise en oeuvre par l'Etat, sera une importante deuxième étape. Elle affiche un triple objectif de mise en valeur du paysage, de gestion des milieux, et d'accueil du public. Elle sera sans doute l'occasion pour les opérateurs de terrain dont nous sommes, de mettre en application les enseignements auxquels nous travaillons. ■

* *mésophile* désigne des pelouses moyennement sèches (meso : moyen)

* *xérophile* désigne des pelouses très sèches (xeros : sec)



La pelouse de Vergisson avant l'intervention.

Ph. J.L. Ranc - CSNB



Différentes techniques d'élimination du buis ont été pratiquées sur cette pelouse.

Ph. J.L. Ranc - CSNB

Un air



Ph. CSNB

Le Delphinium (plus communément appelé Pied d'alouette) tire son nom de sa forme qui évoque un éperon de dauphin.



Ph. CSNB

L'Aconit : de Aconiton, nom grec d'une plante vénéneuse servant à empoisonner les loups.



Ph. O. Girard - CSNB

L'Hellébore fétide tire son nom du grec : helein (faire mourir) et de bora (nourriture).

Résumé des précédents épisodes : deux grands groupes de plantes, les Orchidées et les Composées (ou Astéracées), ont développé, grâce à la structure particulière des fleurs, des stratégies de coopération sans précédent avec les insectes. Cette structure florale constitue, en quelque sorte, la marque de fabrique des familles, au sens botanique du terme.

CA y est, le terme est véritablement lâché : famille, et par extension classification végétale. Nous allons aborder aujourd'hui ce qui rebute le plus les amoureux de la nature, la systématique, laquelle devenant trop systématique finit par dégoûter non seulement les naturalistes en herbe (famille des Graminées), à plus forte raison le grand public. N'a-t-on pas entendu cette phrase : "Les botanistes sont des gens qui insultent les plantes en latin" ? Allez, n'ayez pas peur et ne fermez pas ce magazine, nous allons y aller progressivement. D'abord pourquoi classer ? Tout simplement parce que classer les plantes, c'est raconter leur histoire.

Comment est-on passé de la minuscule algue unicellulaire à l'Orchis militaire ou à la Marguerite en quelques millions d'années ?

La classification végétale - et donc les familles - est principalement basée sur la structure florale parce que l'homme a fini par comprendre (au bout de quelques milliers d'années) que la fleur était l'organe le plus constant et celui qui évoluait le dernier dans une plante. Voilà pourquoi le Fraisier appartient à la même famille que le Cerisier : parce qu'indépendamment de leur forme (petite plante à ras du sol ou grand arbre), la fleur est du même type, celle des rosacées construite sur le type de la rose (pas celle des jardins mais la sauvage que d'autres appellent Eglantier).

Les premières familles qui ont été repérées par les botanistes sont les familles dites naturelles. C'est-à-dire un groupe de plantes dont la forme des fleurs se ressemblent à ce point que leur parenté saute aux yeux et leur donne précisément un air de "famille".

Et sans savoir qu'elles appartiennent botaniquement à la même famille, vous les regrouperiez "naturellement" ensemble. Vous n'avez pas à aller bien loin pour trouver le premier exemple. Faites un tour dans votre jardin et laissez quelques Navets, Radis, Moutardes, Colzas et autres Choux fleurir. N'y a-t-il pas comme un air de ressemblance entre toutes ces fleurs ? Quatre pétales en croix, six éta-



La Cardamine des prés est appelée aussi cressonnette. Son nom vient du grec kardamon qui signifie cresson.

Ph. CSNB - G. Nauche

de famille

mines, dont quatre grandes et deux petites. Vous venez d'étudier la famille des Crucifères - ou Brassicacées - (étymologiquement les fleurs en croix). Dans la même famille et toujours dans votre jardin (mais cette fois du côté des massifs), penchez-vous sur les corbeilles d'argent (les Arabettes), corbeilles d'or (Alysson) et autres Aubriettes et dites moi leur famille... Vous avez trouvé ?

Allez, deux autres exemples, dont la ressemblance est telle qu'ils sont parfois la cause de l'abandon de vocation des botanistes en herbe. Ces herbes justement sont si nombreuses et se ressemblent à un point tel qu'elles constituent bien souvent une des dernières familles étudiées par les amateurs (les Graminées ou Poacées) qui ont persévéré. Mais il y a peut-être pire encore avec la vaste famille des Ombellifères - ou Apiacées - (la Carotte si vous voulez, ou le Persil, l'Angélique, le Carvi, ou la Coriandre), où le type "fleur en ombelles" est décliné à des centaines d'exemplaires sans variations spectaculaires.

Ce premier groupe de familles constitue donc le groupe des familles par ressemblance. Mais il existe un second groupe qui peut poser des problèmes aux néophytes. Ce second groupe de familles peut être abordé avec la famille des renouclacées, ce nom provenant de Renoncule, véritable nom du Bouton d'or.

Il est vrai que si l'on vous dit que le Bouton d'or, l'Anémone, la Clématite, la Nigelle, l'Hellébore, l'Ancolie, l'Aconit ou les Pieds d'Alouettes sont tous de cette famille, vous allez vous gratter la tête un instant pour aboutir à "je n'ai pas dû tout comprendre là, le Bouton d'or et le Pied d'alouette sont de la même famille ? mais ça n'a rien à voir!". Et vous auriez raison, enfin ! un peu. Allez, je

vous dis tout et reprenons dès le début avec, non pas le Bouton d'or, mais la Clématite (la sauvage à petites fleurs blanches, pas celle des jardins à grandes fleurs colorées).

Vous connaissez cette liane qui colonise les lisières des bois et dont les fruits font des sortes de houppettes blanches. Regardons la fleur (non n'évoquez pas votre lumbago, la fleur est au moins à hauteur des yeux), on y distingue une fleur toute simple composée de quatre sépales blancs, sans pétale.

Cette fleur est très proche de l'Anémone des bois. Une différence cependant : on trouve sous la fleur, à peu de distance en dessous, trois sortes de feuilles. Attention, ces feuilles sont en quelques sortes la clef du mystère. L'évolution aidant, ces feuilles vont remonter et constituer une nouvelle fausse enveloppe florale et voici créée l'Hépatique ou Trinitaire (pour les Morvandiaux) ; puis de véritables sépales, les anciens étant devenus des pétales colorés et vous avez devant vous l'Adonis ou goutte de sang.

Nous n'allons pas trop compliquer et si nous avons décrit ici l'évolution d'une partie de la fleur, d'autres pièces peuvent évoluer et notamment pour cette famille, les nectaires qui sont ces sortes d'écaillés jaunes luisantes à la base des pétales du Bouton d'or. L'évolution de ces nectaires permet de comprendre le passage de l'Hellébore à l'Aconit, ou à la Renoncule et de l'Aconit au Pied d'Alouette.

En d'autres termes, nous avons toutes les étapes d'une chaîne d'évolution, qui à partir d'un modèle primitif, aboutit à un modèle évolué. Dans ce cas, le botaniste décide de regrouper ensemble toute la chaîne d'évolution dans une même famille. C'est ce qu'on appelle les familles par enchaînement.

Alors, ce n'est pas intéressant la classification végétale ??? Allez, pour finir, interrogation orale. Le Haricot, le Pois, le Lupin ou l'arbre que l'on appelle chez nous l'Acacia sont tous de la même famille : les légumineuses (ou Fabacées). Famille par ressemblance ou par enchaînement ? Vous avez dix secondes. ■

Pierre AGOU



Ph. CSNB - G. Nauche

L'Anémone : du grec *anemos* (vent) à cause de la forme de ses fruits.



Ph. CSNB - P. Agou

L'Hépatique : la forme de ses feuilles ressemble à celle d'un foie (hèpar en grec)

L'Adonis goutte de sang : comme l'indique son nom, elle serait née d'une goutte de sang du dieu de la végétation Adonis



Ph. CSNB - A. Chiffaut

Brèves de Nature

Les partenaires du concours photo



Ph. J. Beuret

«La Saône joue les impressionnistes» : un titre évocateur pour cette magnifique photo de Jocelyne Beuret, gagnante du concours organisé par le Conservatoire.

Résultats du concours photos

Parmi les 150 photographies reçues dans le cadre de notre concours photos sur les milieux naturels de Bourgogne, voici les quatre photos primées par notre jury.

La remise des prix a eu lieu le Mardi 11 décembre 2001 dans la salle d'étude de la Bibliothèque Municipale de Dijon. Ce fut l'occasion aussi de présenter les 10 autres photos qui composent l'exposition. En effet, une exposition des meilleures épreuves

circulera jusqu'au mois de septembre dans les bibliothèques municipales de Bourgogne.

Vous pouvez nous contacter pour recevoir la liste des bibliothèques partenaires.

Le Conservatoire remercie les partenaires du concours, le Groupement des Photographes Professionnels de Bourgogne Franche-Comté, le Centre Régional du Livre et Kodak.

«Le Rendez-vous des pêcheurs» (à gauche) : cette photo de Frédéric Tillier remporte le troisième prix ex-aequo avec la «Combe à la vieille à Bouilland» (à droite) de Pierre Morlon.



Ph. P. Deneufchâtel

Pierre Deneufchâtel remporte le deuxième prix avec sa photo «Loire d'Eau et de Sable»



Ph. F. Tillier



Ph. P. Morlon

Guide des espèces protégées en Bourgogne

Depuis plusieurs années, le Conservatoire travaille à la réalisation d'un Guide des Espèces Protégées de Bourgogne. Ce document servira d'outil de travail et de guide de terrain pour tous les professionnels et les amoureux de la nature.

Chaque espèce sera présentée selon trois critères : Identification, Ecologie et Statut. Cette présentation sera aussi accompagnée d'une photo et d'une carte de localisation.

Ce livre sera disponible à partir du mois de juin au Conservatoire.

(180 pages, couleur, format 15x21 cm).

Coup d'envoi pour les produits des éleveurs partenaires !

Dans le précédent Sabot de Vénus nous vous avons présenté les éleveurs et leurs productions. Vous pouviez nous faire part de votre intérêt et nous indiquer vos moyens de diffusion privilégiés. Un grand merci aux quelques cent adhérentes et adhérents qui ont pris le temps de nous renvoyer le questionnaire.

Pour l'instant, les produits préférés des adhérents semblent être les miels toutes fleurs et des chaumes, les fromages de chèvre secs et frais, l'agneau frais au détail et découpé. La majorité d'entre vous souhaite pouvoir acheter les produits sur Dijon ou

Lire, voir, sortir...

Beaune : ce sera chose faite dès septembre prochain pour ce qui concerne la viande d'agneau à Beaune à la boucherie VOSSOT et probablement aussi à Dijon puisque nous sommes en contact avec deux autres boucheries. De plus, le marché de produits du terroir à Chalon-sur-Saône qui se met en place en ce moment vous permettra bientôt de vous procurer miel et fromage.

Enfin, pour que la livraison à domicile ou l'organisation d'une journée spéciale avec les producteurs aient des chances de se mettre en place, je ne peux qu'inciter un plus grand nombre d'entre vous à nous renvoyer le questionnaire !

Bon appétit à toutes et à tous!

Plaquette pelouse

La plaquette « A la découverte des pelouses calcaires de Bourgogne » imprimée dans le cadre du programme Life Forêts et Habitats associés de la Bourgogne Calcaire en partenariat avec l'ONF vient de sortir. Elle présente le milieu, son histoire, ses richesses



naturelles et les techniques de gestion mises en place pour le préserver.

Cette plaquette est disponible sur simple demande au Conservatoire.

Une plaquette similaire sur le thème des forêts sortira à l'occasion du séminaire Life «Natura 2000 et la gestion des forêts de la Bourgogne calcaire». Ce séminaire se déroulera le 27 juin à Chatillon-sur-Seine, au lycée agricole de la Barotte.

Renseignements à l'ONF au 03 80 76 98 30

Une date à retenir

La prochaine Assemblée Générale du Conservatoire se déroulera le samedi 22 Juin 2002 à Avallon. Elle sera suivie l'après-midi de visites guidées sur les sites de la Vallée de l'Yonne et de la Cure.

Un garde à la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle

Arrivé depuis mi-février à la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle, Stéphane PETIT assure les fonctions de garde-technicien. Ce passionné de nature a travaillé auparavant au Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon où il avait en charge l'animation et la conception de projets dans les domaines de la zoologie et d'écologie.

Aujourd'hui il est chargé du suivi scientifique de la réserve et de l'accueil du public dans la nouvelle Maison de la Réserve qui ouvrira ses portes cet été. N'hésitez pas à lui faire une petite visite...

Maison de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle : 03 85 51 35 79.

Le personnel du Conservatoire

Dans l'album photo du Conservatoire du précédent Sabot n'apparaissait pas Laurence Carré, secrétaire-comptable, qui était à cette période en congé maternité. Elle a repris ses fonctions au mois de janvier.



Stéphane PETIT, le nouveau garde de la Réserve de la Truchère-Ratenelle



Le Conservatoire au Salon de l'agriculture

Durant une semaine, du 23 février au 3 mars 2002, nul ne pouvait ignorer que la Bourgogne était à l'honneur au Salon International de l'Agriculture avec, en vedette sur toute les affiches qui recouvraient les murs de la capitale, Marquis, superbe taureau de 4 ans. De race charolaise bien sûr!

En effet, la Bourgogne, par l'intermédiaire du Conseil régional, disposait d'un stand de 2500 m² pour promouvoir toutes les richesses et fleurons de notre région : viande charolaise, volailles de Bresse, vins, produits du terroir...

En marge de tous ces produits emblématiques de la Bourgogne, d'autres pôles étaient représentés : le tourisme, la recherche, la gastronomie ... et aussi l'environnement.

C'est ainsi que le Conservatoire fut présent, aux côtés de l'Office National des Forêts, du Centre Régional de la Propriété Forestière et d'Aprovalbois, sur le pôle Forêt, Nature, Environnement. Cette participation nous a permis d'aller à la rencontre de nombreux Parisiens, de faire connaître la Bourgogne, la diversité de ses milieux et sa richesse floristique et faunistique... Espérons que, cet été, quelques uns quitteront l'autoroute des vacances pour s'attarder sur nos pelouses calcaires ou découvrir la Réserve Naturelle de la Truchère...





La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter dans l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Communes

- Brochon (21)
- Chaugey (21)
- Couche (21)
- Cussey-lès-Forges (21)
- Étalante (21)
- Gevrey-Chambertin (21)
- Is-sur-Tille (21)
- Leuglay (21)
- Marcilly-sur-Tille (21)
- Morey-St-Denis (21)
- Nantoux (21)
- Nuits-St-Georges (21)
- Pommard (21)
- Recey-sur-Ource (21)
- Santenay-lès-Bains (21)

- Talant (21)
- Tillenay (21)
- Vosne-Romanée (21)
- Pouilly-sur-Loire (58)
- St-Brissson (58)
- Bouzeron (71)
- Bussières (71)
- Chassey-le-Camp (71)
- Dezize-lès-Maranges (71)
- Le Creusot (71)
- Ouroux-sur-Saône (71)
- Plottes/Tournus (71)
- Moroges (71)
- Lugny (71)
- Remigny (71)

- Rully (71)
- St-Sermin-du-Bois (71)
- St-Sermin-du-Plain (71)
- St-Vallerin (71)
- Lailly (89)
- Sacy (89)
- Tanlay (89)
- Givry (89)
- Merry/Yonne (89)
- St-Moré (89)
- Treigny (89)
- Voutenay/Cure (89)
- Mailly-le-Château (89)

Entreprises

- Botanic
- Caisse d'Épargne
- EDF Bourgogne
- Fondation EDF
- Germinal (Auxerre, Sens, Tonnerre)
- I.G.N.
- Kodak Industrie
- Lyonnaise des Eaux
- Radio Parabole
- SEMCO
- S.A.P.R.R.
- Solvay

Associations



Les communautés de Communes

- Haut Mâconnais
- Mâconnais
- Chagny



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.

SEMCO : l'imprimeur nature!

Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.

Le Sabot de Vénus

N°17 - 1^{er} semestre 2002 - ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2002



Publication éditée par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99 / F : 03 80 79 25 95
E-mail : espacesnaturelsbourguogne@wanadoo.fr

Directeur de la publication Pierre Maillard

Directeur de la rédaction François Heidmann

Maquette et Secrétariat de rédaction Olivier Girard

Photogravure Interligne

Flashage SCRIBE

Impression SEMCO Dijon

Ont collaboré à ce numéro Pierre Agou, Romain Gamelon, Olivier

Girard, François Heidmann, Yann Le Gallic, Claude Levi-Strauss, Pierre Maillard, Catherine Neyser, Nicolas Pointecouteau, Cécile Trullot.

Comité de lecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, François Heidmann, Gilles Louviot, Pierre Maillard, Éric Morhain.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Photo de couverture : «Loire d'Eau et de Sable» par Pierre Deneufchâtel

